



# ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Fiche AAPPMA



L'ensemble des parcours sont 100% réciprocaire. Cependant, certains parcours nécessitent l'achat d'option supplémentaire, merci de vous référer au tableau des options.

## Parcours

Linéaire rivière 1ère catégorie : 12 kms  
- L'Ancre

Etangs : 4.5 hectares  
- Etang du vélodrome  
- Nouvel étang

## Membres du bureau

### Président

FROIDURE Laurent

### Vice-Président

CARON Jacky

### Trésorier

COGNET Didier

### Secrétaire

COGNET Didier

## Types de pêche pratiqués

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche aux salmonidés
- Pêche à la carpe de nuit

## Services

Toilettes

Ponton personne mobilité réduite

## Présentation

L'association de pêche d'Albert dispose du droit de pêche sur "les étangs du Vélodrome", ainsi que sur la rivière Ancre, classée en première catégorie piscicole.

Vous trouverez un camping à proximité immédiate de ces parcours de pêche. A signaler que le site des étangs a été aménagé et permet d'offrir une promenade aux accompagnateurs.

L'association propose tous les types de pêche : pêche aux blancs, pêche aux carnassiers, pêche à la truite, pêche à carpe et pêche à carpe de nuit.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association.

## Tarifs

Cartes	Carte Interfédérale	Carte Majeure	Carte Mineure	Carte Femme	Carte -12ans	Carte Journalière	Carte Hebdomadaire
<b>Tarifs *</b>	112.00€	93.00€	27.00€	41.00€	7.00€	14.00€	36.00€
OPTIONS							
<b>Timbre urne</b>	-	40.00€	gratuit	gratuit	gratuit	-	gratuit

\* Permet de pêcher sur les parcours de l'association de pêche (hors parcours et plans d'eau spécifiques nécessitant l'achat d'option supplémentaire).

## Dépositaires

Bricomarché - Mr Godefroy - 37, du 11 novembre - 80300 Albert - 03-22-74-69-25

## Règlement

### Pêche sur l'Ancre rivière de 1ère catégorie piscicole conditions :

**De l'ouverture à la fin du mois de juin :** les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

**Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).**

*Les lâchers de truites seront indiqués par affichage sur les panneaux d'informations aux étangs.*



## ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Fiche Parcours

### Nouvel etang



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 2.69 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche à la carpe de nuit

Services :

Toilettes

Ponton personne mobilité réduite



#### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

Brochet et sandre : les samedis, dimanches et jours fériés

**2 prises par jour de pêche autorisée et à 2 lignes dont deux aux carnassiers**

Pour la pêche au vif, l'hameçon simple est obligatoire

*En cas de rempoissonnement ou de manifestation, les dates de fermeture seront affichées aux étangs.*

#### Règlement carpe de jour:

- **Remise à l'eau obligatoire et immédiate des carpes** dans les deux étangs de la société (quelque soit leur taille).
- La pêche se fera avec **un hameçon simple**.
- **Tapis de réception** (grand et épais), **épuisette** (ouverture minimum 1m) et **sac de pesée sont obligatoires**.
- **Pas de ligne sur la berge opposée.**

*Des réunions de bureau sont effectuées , celles-ci sont ouvertes à tous et ont lieu au local de l'école de pêche (situé a coté du camping municipal).*

Les dates et horaires sont affichés sur les panneaux aux étangs.

**Taille de capture :** sandre : 50 cm brochet : 60 cm

#### Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

**01 octobre -> 31 décembre**

- **Spécificité**

brochet et sandre : les samedis, dimanches et jours fériés

- **Poissons présents :**

Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche en batterie



## ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

http://aappma-albert.wifeo.com/ (http://aappma-albert.wifeo.com/)

Fiche Parcours

### Etang du vélodrome



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : étang

Catégorie : 2ème catégorie

Surface : 4.78 Ha

Type(s) de pêche :

- Pêche aux blancs
- Pêche aux carnassiers
- Pêche à la carpe de jour
- Pêche à la carpe de nuit

Services :

Toilettes

Ponton personne mobilité réduite



#### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

**Brochet** : tous les jours du 1er au 31 janvier et du 1er mai au 31 décembre.

**2 prises par jour de pêche autorisée et à 2 lignes dont deux aux carnassiers**

Pour la pêche au vif, l'hameçon simple est obligatoire

*En cas de rempoissonnement ou de manifestation, les dates de fermeture seront affichées aux étangs.*

#### Règlement carpe de jour:

- **Remise à l'eau obligatoire et immédiate des carpes** dans les deux étangs de la société (quelque soit leur taille).
- La pêche se fera avec **un hameçon simple**.
- **Tapis de réception** (grand et épais), **épuisette** (ouverture minimum 1m) et **sac de pesée sont obligatoires**.
- **Pas de ligne sur la berge opposée.**

*Des réunions de bureau sont effectuées, celles-ci sont ouvertes à tous et ont lieu au local de l'école de pêche (situé à coté du camping municipal).*

*Les dates et horaires sont affichés sur les panneaux aux étangs.*

**Taille de capture** : sandre : 50 cm brochet : 60 cm

#### Fonctionnement du parcours (sousmis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

**01 janvier -> 31 décembre**

- **Spécificité**

brochet : tous les jours du 1er au 25 janvier et du 1er mai au 31 décembre.

- **Options**

**Option carpe de nuit :**

Carte Journalière : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte -12ans : -

Carte Femme : -

Carte Mineure : -

Carte Majeure : -

Carte Interfédérale : -

- **Poissons présents :**

Brochet , Carpe , Poissons blancs , Sandre

- **Techniques de pêche :**

Pêche à la carpe de jour , Pêche à la carpe de nuit , Pêche au coup et à l'anglaise , Pêche au mort manie , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers , Pêche en batterie



## ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

<http://aappma-albert.wifeo.com/> (<http://aappma-albert.wifeo.com/>)

Fiche Parcours

### Albert L'Ancre



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

Berge :

- Gauche et Droite
- Droite

Linéaire : 0.1 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



#### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

**De l'ouverture le 12 mars au 30 juin:** les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

**Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).**

*Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.*

#### Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

**Ouverture 1 ième catégorie -> Fermeture 1ième catégorie**

##### • Options

##### Option alevinage rivière :

Carte Journalière : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte -12ans : -

Carte Femme : -

Carte Mineure : -

Carte Majeure : -

Carte Interfédérale : -

##### • Poissons présents :

Anguille , Truite

##### • Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



## ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

<http://aappma-albert.wifeo.com/> (<http://aappma-albert.wifeo.com/>)

Fiche Parcours

### Albert L'Ancre 1



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

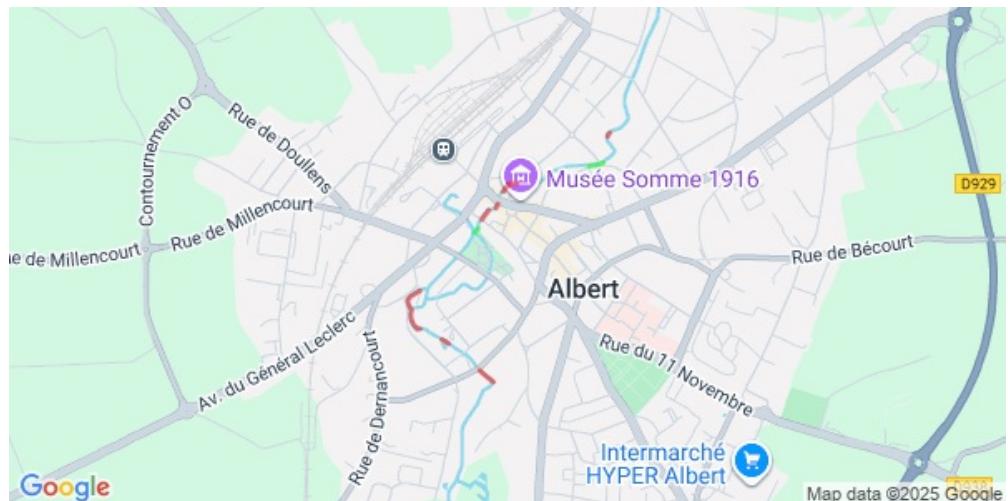
Berge :

- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Droite
- Gauche
- Gauche
- Droite

Linéaire : 0.5 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



Berge gauche

Berge droite

Berge gauche et berge droite

Étang

#### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

**De l'ouverture le 12 mars au 30 juin:** les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

**Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).**

*Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.*

#### Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

**Ouverture 1 ième catégorie -> Fermeture 1ième catégorie**

##### • Options

##### Option alevinage rivière :

Carte Journalière : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte -12ans : -

Carte Femme : -

Carte Mineure : -

Carte Majeure : -

Carte Interfédérale : -

##### • Poissons présents :

Anguille , Truite

##### • Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



## ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

<http://aappma-albert.wifeo.com/> (<http://aappma-albert.wifeo.com/>)

Fiche Parcours

### Albert L'Ancre 2



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

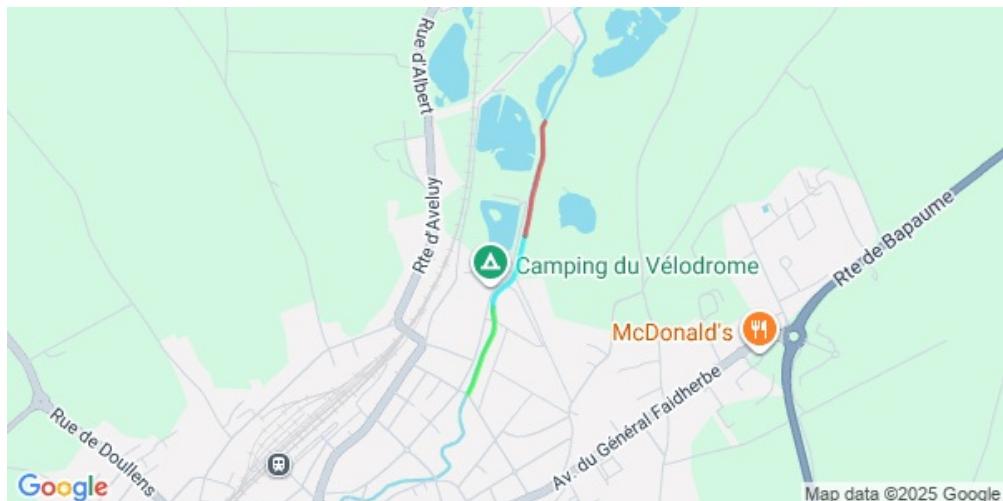
Berge :

- Gauche
- Gauche et Droite
- Droite

Linéaire : 1.1 km

Type(s) de pêche :

Pêche aux salmonidés



#### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

**De l'ouverture le 12 mars au 30 juin:** les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.  
**Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).**

*Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.*

#### Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

##### Ouverture 1 ième catégorie -> Fermeture 1ième catégorie

###### • Options

###### Option alevinage rivière :

Carte Journalière : -

Carte Hebdomadaire : -

Carte -12ans : -

Carte Femme : -

Carte Mineure : -

Carte Majeure : -

Carte Interfédérale : -

###### • Poissons présents :

Anguille , Truite

###### • Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers



## ALBERT

Les étangs du Vélodrome

Place Emile Leturcq - Mairie d'Albert - 80300 ALBERT

Tél. : 06-17-62-97-35 (tel:06-17-62-97-35) - Email : laurentfroidure@free.fr (mailto:laurentfroidure@free.fr)

<http://aappma-albert.wifeo.com/> (<http://aappma-albert.wifeo.com/>)

Fiche Parcours

### Albert L'Ancre 3



Ce parcours est réciproitaire.

Type de parcours : rivière

Catégorie : 1ère catégorie

Berge :

- Gauche
- Gauche et Droite
- Gauche
- Gauche et Droite
- Gauche
- Droite

Linéaire : 3.5 km

Type(s) de pêche :

- Pêche aux salmonidés



#### Condition de pêche

Ce règlement complète le règlement de l'AAPPMA et l'arrêté préfectoral annuel PÊCHE.

**De l'ouverture le 12 mars au 30 juin:** les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.

**Tous les jours du 1er juillet à la fermeture légale (voir arrêté préfectoral).**

*Les lâchers de truites seront indiqués par affichages sur les panneaux d'informations aux étangs.*

#### Fonctionnement du parcours (soumis aux périodes d'ouvertures spécifiques)

**Ouverture 1 ième catégorie -> Fermeture 1ième catégorie**

- Options

**Option alevinage rivière :**

- Carte Journalière : -
- Carte Hebdomadaire : -
- Carte -12ans : -
- Carte Femme : -
- Carte Mineure : -
- Carte Majeure : -
- Carte Interfédérale : -

- Poissons présents :

Anguille , Truite

- Techniques de pêche :

Pêche au mort manie , Pêche au toc , Pêche au vif , Pêche aux leurres artificiels / Poissons nageurs , Pêche aux leurres cuillers